

Informations de base	
2021/0803(NLE) NLE - Procédures non législatives Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat PL Subject 8.40.05 Cour des comptes	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	CONT Contrôle budgétaire		MANDA Claudiu (S&D)
			Rapporteur(e) fictif/fictive ZDECHOVSKÝ Tomáš (EPP) KARLESKIND Pierre (Renew)
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Secrétariat général	ŠEFČOVIČ Maroš	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
26/10/2021	Publication de la proposition législative	13231/2021	
10/11/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
10/01/2022	Vote en commission		
12/01/2022	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A9-0004/2022	
19/01/2022	Résultat du vote au parlement		
20/01/2022	Décision du Parlement	T9-0003/2022	Résumé
20/01/2022	Résultat du vote au parlement		
09/03/2022	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		

09/03/2022	Publication de l'acte final au Journal officiel		
------------	---	--	--

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/0803(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/07615

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE700.502	08/12/2021	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A9-0004/2022	12/01/2022	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0003/2022	20/01/2022	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document	Référence		Date	Résumé
Document de base législatif	13231/2021		26/10/2021	

Acte final
Décision 2022/0390 JO L 079 09.03.2022, p. 0026

Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat PL

2021/0803(NLE) - 20/01/2022 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé (par 151 voix pour, 534 contre et 9 abstentions), de rendre un **avis négatif** sur la proposition du Conseil de nommer le candidat polonais **Marek Opiola** membre de la Cour des comptes. Il a demandé au Conseil de retirer sa proposition et d'en présenter une nouvelle au Parlement.

Marek Opiola est Membre de la Cour des comptes européenne (Membre de la Chambre V «Financement et administration de l'Union») depuis février 2021.

La commission du contrôle budgétaire a évalué les compétences du candidat proposé par le Conseil au regard des conditions fixées par l'article 286, par. 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Elle a ensuite procédé, le 10 janvier 2022, à une audition du candidat, au cours de laquelle le candidat a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission.